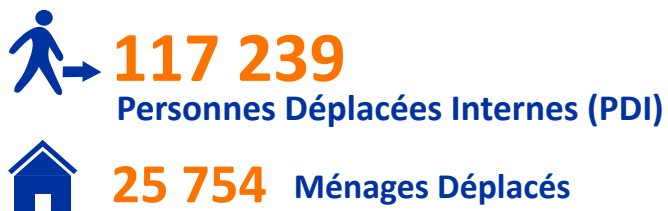
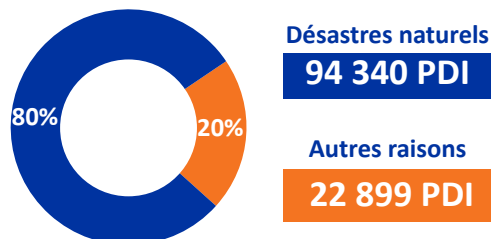


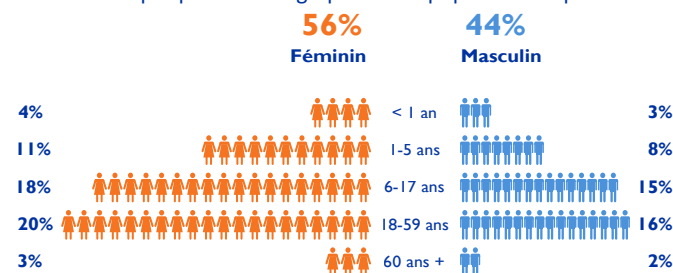
FAITS SAILLANTS



Graphique 1: Raisons de Déplacement

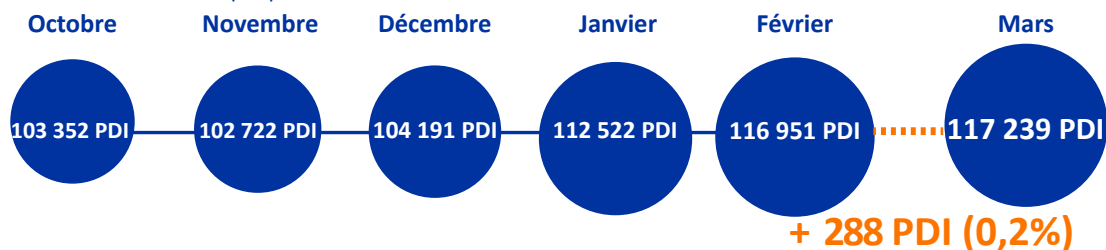


Graphique 2: Démographie de la population déplacée

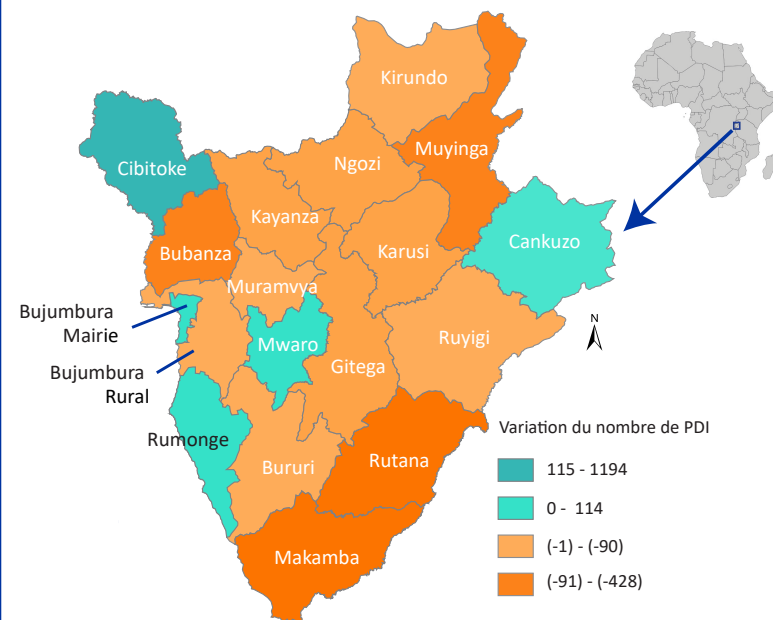


TENDANCES DE DÉPLACEMENT

Graphique 3: Variation du nombre de PDI de Octobre 2019 à Mars 2020



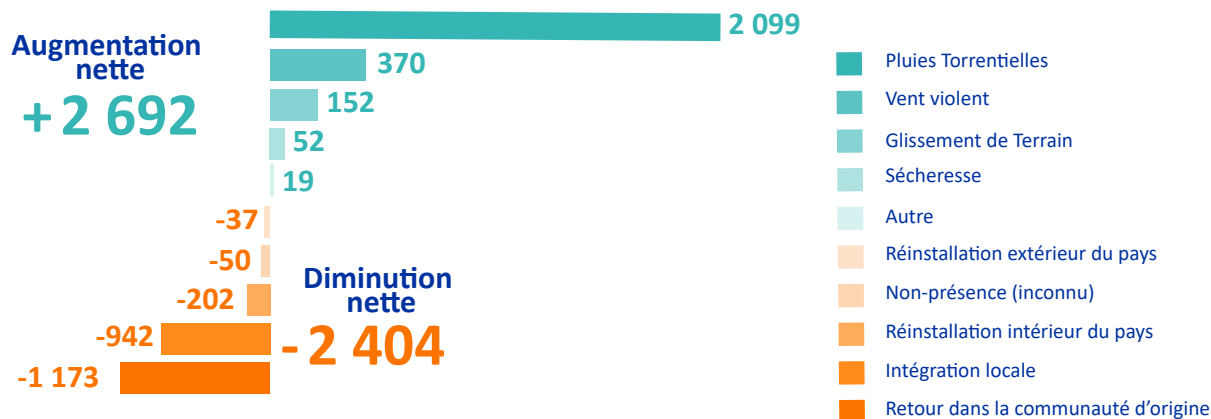
Carte 1: Evolution de la présence de PDI de Février à Mars 2020, par province



© OIM Burundi - Carte de référence (mars 2020)
Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGEBU

La couleur orange sur la carte représente les provinces qui avaient un nombre diminué de PDI et la couleur verte représente les provinces qui avaient un nombre accru de PDI. Cibitoke est la province qui a subi une augmentation nette du nombre de PDI dans cette période.

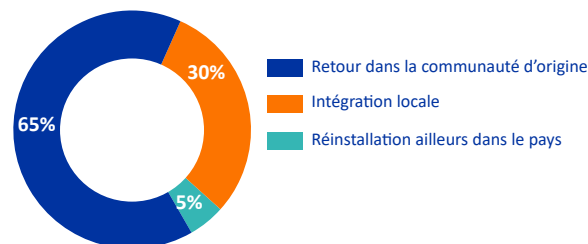
Graphique 4: Variation du nombre de PDI par raisons de diminution ou augmentation de Février à Mars 2020



INTENTIONS DE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS

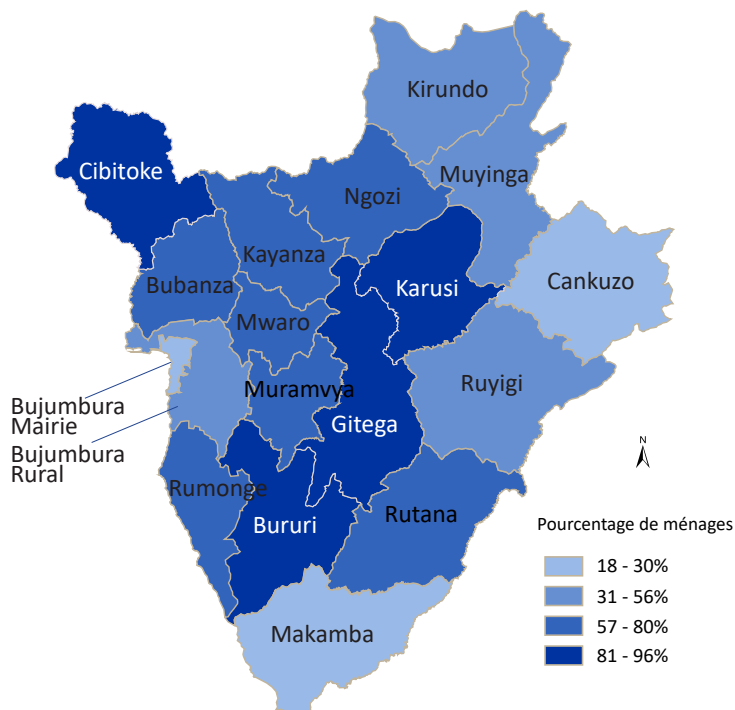
La majorité des ménages déplacés (65%) ont rapporté l'intention de retourner dans leurs lieux d'origine. Dans les provinces de Cibitoke (11 725 PDI), Bururi (1 943 PDI), Gitega (1 262 PDI) et Karusi (662 PDI) au moins 84 pour cent des ménages déplacés avaient l'intention de retourner dans leurs lieux d'origine. La majorité des ménages dans ces provinces s'étaient déplacés en raison de catastrophes naturelles qui ont causé plusieurs dégâts (destruction de maisons et d'infrastructures). La plupart des ménages déplacés souhaitaient retourner dans leurs lieux d'origine, mais jusqu'à ce jour les conditions de retour restent défavorables.

Graphique 5: Pourcentage des ménages déplacés par intention de retour



A peu près 30 pour cent des ménages déplacés ont opté pour une réintégration locale. La grande majorité des ménages de la province de Cankuzo (82%) préféraient s'intégrer localement en raison de la disponibilité des terres pour la construction de maisons ainsi que des emplois de main d'œuvre agricole. Dans la province de Makamba, plus de la moitié des ménages déplacés (65%) préféraient l'intégration locale en tenant compte de la présence d'opportunités d'emploi comme main d'œuvre agricole dans les communes frontalières avec la République Unie de Tanzanie et la disponibilité des terres pour la construction des maisons. La majorité des personnes déplacées (88%) dans la province de Makamba proviennent d'autres provinces (Bujumbura Rural, Rumonge, Karusi, Bujumbura Mairie et Gitega). Pour la province de Cankuzo, 37 pour cent proviennent des provinces de Kirundo, Muyinga et Karusi.

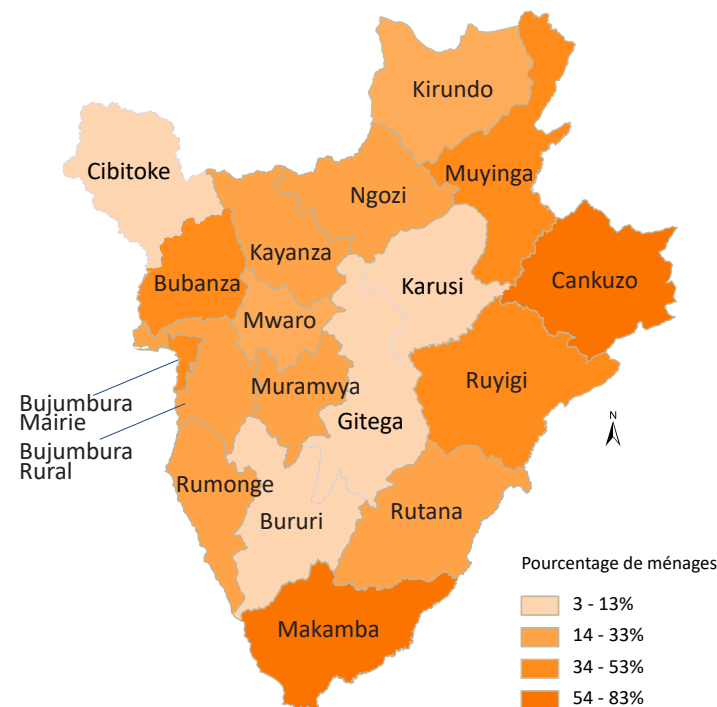
Carte 2: Pourcentage de ménages rapportant l'intention de retourner dans la communauté d'origine, par province



© OIM Burundi - Carte de Référence (mars 2020)

Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGEBU

Carte 3: Pourcentage de ménages rapportant l'intention de l'intégration locale, par province



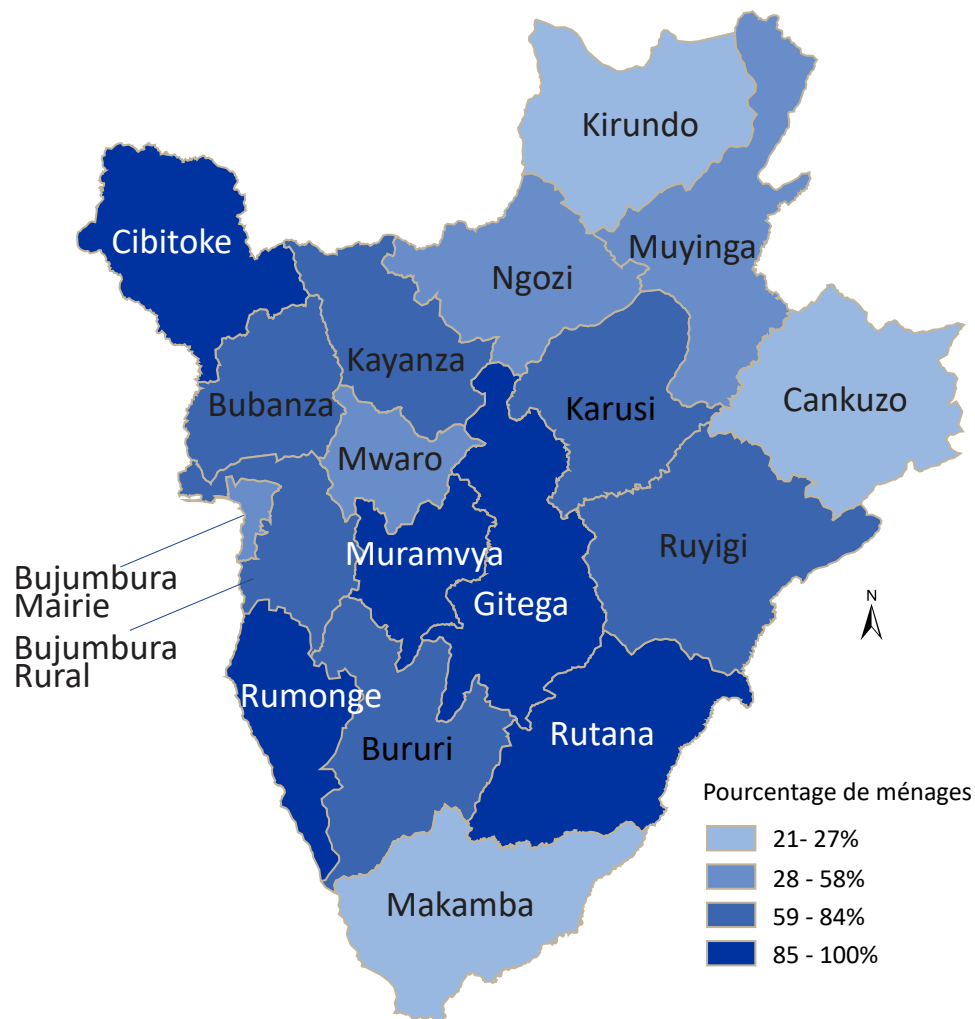
© OIM Burundi - Carte de Référence (mars 2020)

Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGEBU

RAISONS EMPÊCHANT LE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS

La carte ci-dessous montre les différentes provinces selon les pourcentages des ménages déplacés qui ont rapporté la destruction de leurs maisons comme principale cause de non-retour dans leurs lieux d'origine.

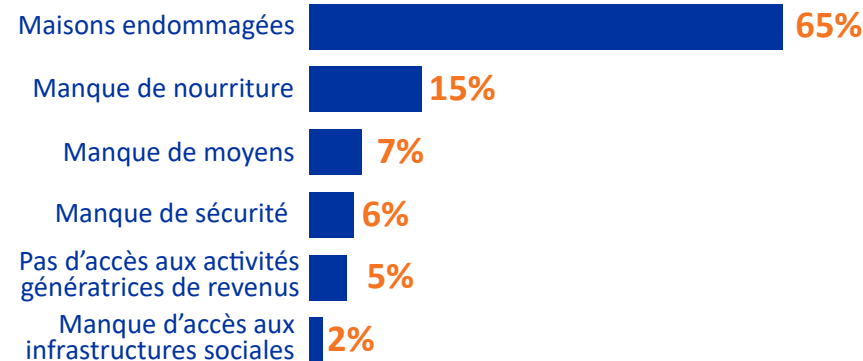
Carte 4: Pourcentage de ménages rapportant les maisons endommagées comme raison empêchant le retour dans la communauté d'origine, par province



© OIM Burundi - Carte de Référence (mars 2020)

Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGBEU

Graphique 6: Pourcentage des ménages déplacés par raison empêchant le retour des PDI



La majorité des déplacements internes (80%) était due aux catastrophes naturelles. La destruction des maisons par les pluies torrentielles, les vents violents et les glissements de terrain était une cause de déplacements internes dans les différentes provinces du pays et également une des raisons empêchant le retour de 65 pour cent de ménages déplacés dans leurs milieux d'origine. Les ménages enquêtés des provinces de Muramvya (100%), Rumonge (96%), Gitega (90%), Rutana (87%) et Cibitoke (85%) ont rapporté les maisons endommagées comme la raison qui les empêchait de retourner chez eux. Le manque de moyens financiers présentait un handicap pour ces ménages déplacés qui ne pouvaient pas réhabiliter leurs maisons détruites.

Kirundo est la province qui a identifié le plus de ménages (69%) rapportant le manque de nourriture comme raison de non-retour dans leurs milieux d'origine. Ce manque de nourriture est dû à la sécheresse prolongée dans cette province. Ces ménages préféraient rester dans leurs lieux de déplacements du fait de la disponibilité de denrées alimentaires. Les ménages déplacés des provinces de Cankuzo (44%), Ngozi (29%) et Muyinga (22%) ont aussi expliqué leur volonté de ne pas retourner chez eux par le manque de nourriture étant donné qu'un nombre non-négligeable de PDI dans ces provinces provenaient de Kirundo.

MÉTHODOLOGIE DE LA DTM

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM est un système mis en œuvre dans le but de capturer, analyser et disséminer des informations pour mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes (PDI) au Burundi. Des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) consultent des informateurs clés qui ont des connaissances sur les tendances des déplacements et les besoins des communautés. Les informateurs clés sont des chefs de communautés, des représentants locaux du gouvernement ou des chefs religieux.

Les enquêteurs complètent trois types d'évaluations:

Les évaluations niveau commune fournissent des informations sur les tendances de déplacement dans toutes les 119 communes du Burundi. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les périodes de déplacement, les provinces d'origine et les nouveaux phénomènes de déplacement.

Les évaluations niveau colline fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans les cinq zones de déplacement (collines*) hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées dans chaque commune.** Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les profils démographiques et les vulnérabilités des populations déplacées ainsi que sur les besoins sectoriels.

Les évaluations niveau ménage fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans deux ménages nouvellement déplacés dans les collines enquêtées.***

Les données présentées dans ce rapport ont été collectées du 4 au 26 Mars 2020.

* Les collines sont les plus petites entités administratives au Burundi.

** Les évaluations collines sont menées dans les cinq collines de chaque commune hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées. Douze communes dans les provinces de Bujumbura Rural, Bururi, Gitega, Karusi et Mwaro ont 31 collines qui n'hébergent pas de PDI. Par conséquent, les évaluations de 564 collines sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

*** Parmi les 564 collines, 70 collines hébergent seulement un ménage nouvellement déplacé. Par conséquent, les évaluations de 1 058 ménages sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

Tous les rapports et les produits d'information de la DTM Burundi sont disponibles sur
<https://displacement.iom.int/burundi/>

